

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le lundi 7 juin 2010, à 16 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Richard Côté, vice-président
M. François Picard, vice-président
M. Simon Brouard
Mme Geneviève Hamelin
M. Sylvain Légaré
Mme Julie Lemieux
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Marie-Josée Savard

Assistent
également: M. Alain Thériault, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Est absent: M. le maire Régis Labeaume, président

Monsieur le conseiller Richard Côté préside la séance.

CE-2010-1170 Subvention au *Centre Mgr Marcoux inc.* - Coût de location de l'immeuble sis au 1885, chemin de la Canardière - A1DA2010-029 (Abroge CE-2010-1051) (A1DA2010-029) — (Ra-1538)

Il est résolu que le comité exécutif abroge, à toutes fins que de droit, la résolution CE-2010-1051, adoptée le 26 mai 2010.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser le versement d'une subvention annuelle additionnelle de 38 000 \$ au *Centre Mgr Marcoux inc.*, afin de compenser la hausse du coût de location du bâtiment, propriété de la Fabrique de la paroisse Bienheureux-François-de-Laval, sis au 1885, chemin de la Canardière, rétroactivement au 1^{er} janvier 2010, conditionnellement à ce que l'entente de location entre les parties soit amendée de façon substantiellement conforme aux termes indiqués au document joint en annexe au sommaire décisionnel;
- 2° d'autoriser le virement d'une somme de 38 000 \$ du poste contingent de proximité vers le budget de fonctionnement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets 2011 et subséquents par les autorités compétentes.

CE-2010-1171 Travaux de réfection des infrastructures souterraines sur les boulevards Louis-XIV (PSO2010016) et Wilfrid-Hamel (PSO2010138) - Travaux nocturnes - Arrondissement des Rivières - IN2010-034

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, le contenu des ordonnances numéros 366 et 367, concernant le bruit dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures souterraines sur le boulevard Louis-XIV, à l'intersection du boulevard Pierre-Bertrand, ainsi que sur le boulevard Wilfrid-Hamel, à l'intersection du boulevard Masson, qui doivent être effectués durant la nuit, dont copies sont jointes en annexe au sommaire décisionnel.

La séance est levée à 16 h 42

Richard Côté
Vice-président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/mc/mcr/lh/hmd